

Date de la commission : 27/09/2017	Date du compte-rendu : 27/09/2017
Auteur : Bruno Gausseran	Approbateur : Michel Vigneron

Copie du CR à Michel Ménager (Président CD72) , Alain Piron (Vice-Président CD72) et Fabrice Tollet (CTD)
Diffusion du CR sur le site Internet du comité

ORDRE DU JOUR

1 - LES LITIGES DE CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Championnat - Journée	Date
Séniors Messieurs - Ph01-T01	24/09/2017

2 - RETOUR EVENTUEL SUR LES REUNIONS ET/OU DECISIONS PRECEDENTES

3 - LES CERTIFICATS MEDICAUX

4 - GIRPE

PRESENTS

Bruno Gausseran : Présent(e)	Michel Vigneron : Présent(e)	Camille Leroy : Excusé(e)
Philippe Desailly : Présent(e)	Thierry Bignon : Présent(e)	Daniel Hamonic : Présent(e)

Invités :

PREPARATION

Délai	Qui	Quoi
Pour le lundi matin précédent (au plus tard lundi midi)	Secrétariat	Pointer les rencontres non remontées dans spid et informer Michel
lundi midi précédent (au plus tard lundi soir)	Michel	Relancer les clubs n'ayant pas saisi les rencontres
Le mardi midi (au plus tard mardi soir)	Secrétariat	Sortir les litiges, faire le point sur les rencontres non saisies et envoyer à Bruno copie Michel
Le mardi soir (au plus tard mercredi midi)	Bruno	Vérifier les litiges, décider si une réunion est nécessaire ==> Envoi SMS aux membre commission

1 - LES LITIGES DE CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Séniors Messieurs - Ph01-T01

24/09/2017

Les licences promotionnelles

- 0 Joueur(s) avec une licence promotionnelle basculée en traditionnelle
- 0 Certificat(s) médical(caux) présent(s) et date(s) conforme(s)
- **0 Certificat(s) médical(caux) absent(s)**

Les forfaits

- **1 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait avant la rencontre**

- Rencontre de D4 Poule A LA FLECHE 4 - STE JAMME 10
L'équipe STE JAMME 10 a déclaré forfait avant la rencontre

Score de la rencontre devient victoire de LA FLECHE 4 sur score de 18 - 0
et 0 point rencontre pour l'équipe STE JAMME 10

Rappel du point de règlement :

Article 4 : Sanctions :

Pénalité sportive : 0 pt rencontre si :

...

Forfait : 18-0 et 0 pt rencontre.

1er Forfait : pénalité sportive ci dessus

2ème forfait : forfait général

Pour la dernière équipe d'un Club :

1er et 2ème Forfait : Sanction Sportive

3ème forfait : Forfait général

- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes à déclaré forfait le jour de la rencontre**
- **0 Rencontre(s) dont l'une des équipes ne s'est pas présentée dans la salle**

Les Brûlages

- 0 Joueur(s) en situation de brûlage puisque c'est la 1ère journée

Les non-qualifications et non-licenciés

- 1 Joueur(s) non qualifiés pour licence non validée

-	Licence n°	7217850	Olivier ROGER	du club de	LA FERTE 4		ARNAGE	8
	Rencontre de	D3	Poule C		LA FERTE 4	-		
	Résultat de la rencontre :	Victoire de			LA FERTE 4	sur score de	12	- 6

La commission litiges demande au(x) club(s) concerné(s) de fournir le certificat médical du ou des joueur(s) concerné(s) par défaut.

Le joueur n'était pas licencié au jour et à l'heure de la rencontre.

Rappel du point de règlement :

Article 4 : Sanctions :

Pénalité sportive : 0 pt rencontre si :

Le score de la rencontre effectif sera modifié en enlevant les points gagnés du ou des joueurs fautifs (suppression du 18-0 pour diminuer l'impact sur le départage général).

Joueur non licencié

Joueur non qualifié

Joueur brûlé

Score de la rencontre devient victoire de ARNAGE 8 sur score de 6 - P
et 0 point rencontre pour l'équipe LA FERTE 4

Les points parties retirés seront pris en compte en fin de phase dans le cas éventuel d'un départage d'une de ces 2 équipes.

Jusqu'à la fin de la phase, l'affichage du résultat indiquera la pénalité de l'équipe fautive et les points parties gagnées de l'équipe bénéficiant de la pénalité.

2 - RETOUR EVENTUEL SUR LES REUNIONS ET/OU DECISIONS PRECEDENTES

Pas de réunion précédente

3 - LES CERTIFICATS MEDICAUX

Demande de certificats médicaux demandés de manière aléatoire

- Licence n° 7222268 Yrlann RICHARD du club de VOIVRES
(Validation du vendredi 22/09)
- Licence n° 7222256 Vicente CARRENO du club de ARNAGE
(Validation du jeudi 21/09)

4 - GIRPE

Statistiques de remontées des résultats par GIRPE

- 112 Rencontre(s) de championnat
 - 11 Rencontre(s) exempte(s)
 - 1 Rencontre(s) Forfait
 - 100 Rencontre(s) jouée(s)
 - 99 Rencontre(s) remontée(s) par Girpe soit 99% des rencontres jouées
 - **1 Rencontre(s) avec un rapport ou cartons ou réserves ou réclamations**
 - Rencontre de D2 Poule D SPAY 2 - LE MANS S TT 15
- Indication 1 joueur blessé au double, abandon et forfait ses 2 derniers simples.**
Un certificat médical est demandé au joueur pour éviter de perdre ses 2 dernières parties

- PROCHAINE COMMISSION LITIGES

La prochaine commission litiges aura lieu le 11/10/2017 à 18h45